

# *Encyclo*

*Revue de l'École doctorale ED 382*

## *Économies*

---

Pensée critique

## *Espaces*

---

Politique

## *Sociétés*

---

Pratiques sociales

## *Civilisations*

---

ROMAIN JALABERT

LES VERS LATINS EN FRANCE AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

*Thèse de littérature française sous la direction d'André GUYAUX  
(Université Paris 4 Sorbonne, ED 19) soutenue le 3 septembre 2015*

**Mots clés :** Poésie du XIX<sup>e</sup> siècle – belles-lettres – néo-latin – institutions littéraires – histoire de l'enseignement – histoire du livre et de l'édition – histoire de la vie intellectuelle et littéraire

La recherche que nous avons menée sur les vers latins composés et publiés en France au XIX<sup>e</sup> siècle porte sur plus de 3850 références, partagées entre 1116 et 1269 auteurs. Des investigations systématiques ont été conduites dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, en particulier parmi les ouvrages conservés sous la cote YC « poésie latine » de la cotation Clément, aux Archives nationales et dans les catalogues de bibliothèques de province. Les périodiques ont fait l'objet de relevés à partir des tables méthodiques, lorsqu'elles étaient disponibles, ou au moyen de dépouillements. Les revues spécialisées dans l'enseignement secondaire au XIX<sup>e</sup> siècle ont été identifiées à partir de la banque de données PÉNÉLOPÉE sur la presse d'éducation, de l'IFÉ, qui reprend le travail de Pierre Caspard sur *La Presse d'éducation et d'enseignement XVIII<sup>e</sup>-1940*<sup>1</sup>. Les publications des sociétés savantes l'ont été à partir de l'index des sociétés savantes établi par Jean-Pierre Chaline<sup>2</sup>.

Notre travail se situe dans le contexte d'un regain d'intérêt pour l'histoire du latin, illustré notamment, en France, par l'ouvrage

---

<sup>1</sup> Pierre CASPARD (dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement XVIII<sup>e</sup>-1940*, Paris, INRP-CNRS, 1981-1991.

<sup>2</sup> Jean-Pierre CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du CTHS, 1995, p. 455-464.

de Françoise Waquet, *Le Latin ou l'empire d'un signe*<sup>3</sup>. Il complète l'important article de Dirk Sacré sur « la poésie néo-latine en France au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> » et prolonge les réflexions sur l'importance de la culture latine dans la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle qui furent le sujet du colloque *La Réception du latin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, en septembre 1994.

La thèse prend la forme d'un état des lieux, en raison de l'homogénéité du corpus, qui ne laisse pas apparaître d'évolutions poétiques majeures et échappe notamment au processus d'autonomisation de la littérature, à l'œuvre dans les avant-gardes au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette homogénéité s'explique en partie par la stabilité des méthodes d'enseignement et du niveau des têtes de classes. La thèse s'intéresse également aux modes de publication et de diffusion des poèmes. Elle établit, autant que possible, des rapprochements avec la poésie de langue française. Elle est une contribution à l'histoire de la poésie en France au XIX<sup>e</sup> siècle.

### **I. Les vers latins au collège**

Les deux tiers des poètes et versificateurs latins de notre bibliographie ont publié des compositions de collège. L'importance des compositions d'élèves rappelle que, de l'Empire à Jules Ferry, les vers latins symbolisèrent, avec le discours latin, l'enseignement humaniste restauré, centré sur le latin et sur la connaissance de soi. Ils furent au programme des principales procédures d'évaluation et de sélection de l'Université, en Lettres, à l'exception du baccalauréat. L'inscription des vers latins dans les programmes fut le sujet d'une querelle, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, entre conservateurs, partisans des humanités et d'un enseignement du latin fondé sur le thème, et réformateurs, partisans d'une refonte des programmes valorisant les langues vivantes et d'un enseignement du latin fondé sur la version. Cette querelle accompagna la structuration du primaire, à partir des lois Guizot, en 1833, et la création des filières spécialisées, comme la bifurcation, en 1852, et le secondaire spécial, en 1865. Elle prit le nom d'un essai de Raoul Frary, *La Question du latin*, publié en 1885<sup>5</sup>. Elle porte l'héritage

<sup>3</sup> Françoise WAQUET, *Le Latin ou l'empire d'un signe. XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.

<sup>4</sup> Dirk SACRÉ, « La poésie néo-latine en France au XIX<sup>e</sup> siècle », in Georges CESBRON, Laurence RICHER (dir.), *La Réception du latin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Actes du colloque d'Angers des 23 et 24 septembre 1994*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1996, p. 67-77.

<sup>5</sup> Raoul FRARY, *La Question du latin*, Paris, Le Cerf, 1885.

de la Révolution, qui avait voulu diminuer l'importance des langues anciennes dans l'enseignement. Elle trouve ses racines à la Renaissance, dans une opposition entre la pédagogie d'Érasme, formaliste, et un encyclopédisme d'inspiration rabelaisienne<sup>6</sup>.

*Les vers latins dans le quotidien scolaire*

Les vers latins accompagnaient la scolarité des élèves – ceux de la section des lettres uniquement après la création des filières – de la classe de quatrième jusqu'à la classe de rhétorique. La fréquence des classes variait entre une et deux par semaine. Un élève de rhétorique leur consacrait également quatre heures hebdomadaires, à l'étude. Les meilleurs bénéficiaient d'un allègement de leur emploi du temps, qui les encourageait à se spécialiser<sup>7</sup>. Inversement, les plus faibles étaient dispensés de l'exercice. Le manque d'intérêt de la majorité des élèves d'une classe pour les vers latins s'expliquait par l'absence de l'épreuve au baccalauréat, un grade nécessaire pour accéder aux études supérieures. Les vers latins incarnaient une conception élitiste de l'enseignement secondaire, qui trouvait un écho dans les théories de l'inspiration et de l'élection du poète. Dans un esprit comparable, l'enthousiasme poétique était conçu, sous une forme néo-platonicienne, comme un feu intérieur et une révélation à caractère prophétique :

*Quis calor insolitis accendit fervida flammis  
Pectora ? quid caeco trepidat mens turbida motu ? [...]  
Ergò ubi corda sacer subiit furor, ecce repente  
Effulget nova lux, sese novus explicat orbis.*

Quelle chaleur embrase par des flammes  
inaccoutumées ma poitrine brûlante ? Pourquoi mon esprit  
s'agite-t-il, troublé par un élan obscur ? [...]  
Quand donc la fureur sacrée a saisi son cœur, voici soudain  
qu'une nouvelle lumière jaillit et que s'étend une terre  
nouvelle<sup>8</sup>.

En quatrième, un élève composait des « vers à retourner », il

<sup>6</sup> Sur cette opposition, on peut se reporter à l'ouvrage d'Émile DURKHEIM, *L'Évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, [1938] 1999.

<sup>7</sup> Selon un *Rapport* au ministre Abel-François Villemain, du 23 mai 1843, Archives nationales, F<sup>17</sup> 7239.

<sup>8</sup> Gustave DE WAILLY, « *In spiritum poeticum* » [troisième], *Annales des concours généraux, troisième partie, ou recueil des discours latins, discours français et vers latins couronnés, en troisième, aux concours généraux de l'ancienne et de la nouvelle Université*, Paris, Hachette, 1826, p. 48-49.

apprenait à changer « les singuliers en pluriel » et à employer « des synonymes et des épithètes ». En troisième, il apprenait à « séparer les vers », à « retrancher les mots inutiles » et à « ajouter des mots tirés du sens de la matière ». La classe de seconde introduisait les règles de l'amplification et de l'usage du « style poétique »<sup>9</sup>. Les élèves composaient de préférence en hexamètres. Ils sollicitaient leur imagination, c'est-à-dire la mémoire des manuels et de thèmes vus en classe, comme la Terreur, qui apparaît dans une composition de Baudelaire (« L'exilé », 1837). Les emprunts aux auteurs classiques étaient les bienvenus, à condition de constituer un « ingénieux larcin »<sup>10</sup>, à la manière de Rimbaud transformant Virgile « *Tu Marcellus eris* », « Tu seras Marcellus » (*Énéide*, VI, v. 883) en « *Tu vates eris* », « Tu seras poète » (*Ver erat...*, v. 53). Enfin, si les traités de versification accordaient une place importante à l'harmonie et à la cadence du vers, ils enseignaient également à employer des ruptures de rythme, pourvu que l'effet fût au service de l'harmonie imitative. Dans « *Olim inflatus...* », Rimbaud exprimait la violence du combat qui oppose Hercule et le fleuve Xanthe, par un enjambement et deux rejets, auxquels s'ajoutaient une triple coordination (« et ») et une allitération en /f/ (« *fluvii frenare furores* »). La construction, contraire à la cadence latine, était justifiée par la figure de style<sup>11</sup>.

Les sujets de vers latins, en troisième et en seconde, étaient principalement des narrations et des descriptions. En classe de rhétorique, les élèves composaient une majorité de discours en vers latins, qui les préparaient à l'épreuve du discours latin, inscrite, elle, au programme du baccalauréat et prix d'honneur du concours général. En Licence, l'épître dominait, le genre permettant d'intégrer à la composition une plus grande part de critique littéraire. Les sujets de concours étaient le plus souvent empruntés à l'histoire antique. Cependant, ils pouvaient s'attacher à une figure nationale comme Clovis, Charlemagne ou Jeanne d'Arc, et jalonner une histoire providentialiste, faisant écho aux programmes scolaires. Certains sujets portaient sur des membres des familles royales ou impériales. Ils illustraient les enjeux politiques et disciplinaires soulevés dans les collèges, notamment sous la

<sup>9</sup> BOINVILLIERS [pseud. de Jean-Étienne-Judith FORESTIER (1764-1830)], *Apollineum opus in gratiam alumnorum a Musis collectum et editum, cui accessit Prosodia latina, seu Manuductio ad Parnassum, ad usum scholarum, auctore J.-S.-J. F. Boinvilliers*, Parisii, apud Hocquart, 1801 [réédité jusqu'en 1876].

<sup>10</sup> Louis QUICHERAT, *Traité de versification latine à l'usage des classes supérieures*, Paris, Hachette, [1826] 1858, p. 139.

<sup>11</sup> Arthur RIMBAUD, « *Olim inflatus...* », *Œuvres complètes*, édition établie par André GUYAUX avec la collaboration d'Aurélia CERVONI, Paris, Gallimard, 2009, p. 11.

Restauration. Leur disparition progressive reflète, sous la monarchie de Juillet, une volonté de réconcilier les héritages des différents régimes et, au plan poétique, l'essoufflement de la vogue de l'ode civique<sup>12</sup>. Un sujet sur Jérôme Bonaparte, donné au concours général en 1860, suscita de vives réactions, qui pointaient l'anachronisme : « Le choix du sujet n'était pas heureux. Dans quelle cervelle cuistre avait pu germer une idée pareille ? [...] Les collégiens s'émurent. On murmura. Quelques-uns refusèrent de composer »<sup>13</sup>.

*Un « espace ludique »*

Les élèves composaient également à l'occasion des événements nationaux et pour les fêtes scolaires. Les occasions étaient nombreuses, entre la remise des prix annuels, le banquet de la Saint-Charlemagne, la première communion, Noël ou Pâques. Ces fêtes offraient l'occasion aux élèves de composer des éloges en vers des poèmes à tonalité libre. Elles rappelaient que les vers latins étaient considérés traditionnellement comme un « espace ludique » et une « honnête récréation »<sup>14</sup>, et pas seulement comme une épreuve de concours. Le rendez-vous le plus attendu était le banquet de la Saint-Charlemagne, qui avait lieu le dernier samedi de janvier. Il réunissait les élèves qui s'étaient distingués pendant l'année. On y lisait des chansons à boire en latin, dans la tradition de l'ode 37 d'Horace, « *Nunc est bibendum...* » :

*Nunc decet haec inter convivia laeta, sodales,  
Poscere fecundos latices, et pocula forti  
Prensa manu, ad coelum longoevaque tecta levare.*

Maintenant il convient, camarades, dans ce joyeux banquet, de réclamer du vin en abondance et, la main tenant fermement la coupe, de les lever au ciel et vers les toits centenaires<sup>15</sup>.

Les poèmes pouvaient être satiriques, comme le « Discours

<sup>12</sup> Sur l'essoufflement du genre de l'ode civique dans les années 1830, on peut se reporter à l'ouvrage de Corinne LEGOY, *L'Enthousiasme désenchanté. Éloge du pouvoir sous la Restauration*, Paris, Société des études robespierristes, 2010.

<sup>13</sup> Henri LAUJOL, « Un poète mort jeune : Jacques Richard », *La Revue politique et littéraire. Revue bleue*, 25<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 15, 14 avril 1888, p. 473.

<sup>14</sup> Perrine GALAND-HALLYN et Fernand HALLYN (dir.), *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2001, p. 62.

<sup>15</sup> Georges BOULLOCHE, *Lycée Bonaparte. « L'Association des anciens élèves », vers composés pour le banquet de la saint Charlemagne, année 1862*, Paris, Félix Malteste, 1862, p. 7.

d'ouverture par un sergent instructeur » (1869) de Paul Bourget, qui contient des implicites sexuels<sup>16</sup>. En 1885, Louis Bertrand et Paul Sirven, élèves du lycée Henri IV, imaginèrent une rencontre entre Ferdinand de Lesseps et Jean Richepin, devenu ermite après sa rupture avec Sarah Bernhardt. Dans le poème, Richepin se réjouissait des morts de l'épidémie de choléra, qui avait touché Paris l'année précédente. Il regrettait que Sarah Bernhardt ait survécu : « *O utinam potius totum periisset ad unam / Feminum genus !* », « Ô si seulement la gent féminine avait pu périr tout entière ! »<sup>17</sup>. De tels traits d'humour auraient été impossibles sous la Restauration, et il est permis de penser que la liberté de ton et d'invention des élèves s'est accrue au cours du siècle.

Les vers latins étaient un apprentissage du goût et de la poésie, autant que de la versification ou de la lecture. Ces qualités s'inscrivaient dans l'implicite de règles sur la cadence, sur les répétitions ou sur l'harmonie imitative, dont l'usage était subordonné à l'esprit d'à-propos et à la sensibilité de l'élève. L'argument de Rollin, repris, au XIX<sup>e</sup> siècle, par les défenseurs des humanités classiques, selon lequel les vers latins étaient d'une « absolue nécessité pour bien entendre les poètes »<sup>18</sup>, ne reflétait pas entièrement une pratique qui, portant l'héritage humaniste, ne servait pas seulement l'« utilité » mais aussi l'« élégance »<sup>19</sup>.

## II. Poètes et poèmes néo-latins du XIX<sup>e</sup> siècle

Dans notre bibliographie, Anne Bignan, Léon Halévy, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Eugène Greslou, Jules Canonge, Baudelaire, Alfred Tonnellé, Amédée Pigeon, Paul Bourget et Rimbaud ont été de brillants latinistes, au collège, et des poètes en français. Cependant, la majorité des poètes néo-latins étaient professeurs, proviseurs ou inspecteurs (120 sur 294). Leurs publications s'inséraient dans une « production littéraire » essentiellement académique et poétique, au

<sup>16</sup> Paul BOURGET, Auguste GÉRARD, « Inauguration des conférences militaires au lycée Louis-le-Grand. Discours d'ouverture par un sergent instructeur, 28 janvier 1869 », *Lycée impérial Louis-le-Grand. Banquet de la Saint-Charlemagne, 28 janvier 1869*, Paris, Donnaud, 1865.

<sup>17</sup> LOUIS BERTRAND, Paul SIRVEN, *Dialogus inter Lessepsium et Ricapinum, poème récité au banquet de la Saint-Charlemagne, le 31 janvier 1885, par MM. Louis Bertrand et Paul Sirven, élèves du lycée Henri IV*, Briey, Branchard, 1885, p. 6.

<sup>18</sup> Charles ROLLIN, « Traité des études [1726-1728] », in *Œuvres complètes*, Letronne, Paris, Firmin Didot, 1821, t. XXV [t. I], p. 383.

<sup>19</sup> Adrien DEMOUSTIER, Dominique JULIA (dir.), *Ratio studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus*, Paris, Belin, 1997, p. 165 (Traduction de Léone ALBRIEUX et Dolorès PRALON-JULIA.)

XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Les autres étaient fonctionnaires dans l'administration ou militaires (33), artistes ou hommes de lettres (32), hommes politiques (11), médecins (10), avocats (8), imprimeurs (6), rentiers (3) ou négociants (1). Les deux tiers des poètes ont publié leurs vers avant 1830. Cet écart rappelle que le goût des vers latins, pour le plus grand nombre, datait du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *Traditions néo-latines et belles-lettres*

Les publications néo-latines du XIX<sup>e</sup> siècle reflétaient l'essoufflement de certains genres. La plupart des poèmes épiques sont courts et parodiques. Ils s'inspirent de *La Batrachomyomachie* du pseudo-Homère et du *Lutrin* de Boileau, plutôt que de Virgile. Les fables latines, quant à elles, illustrent la fin d'un « âge d'or »<sup>21</sup>. Elles s'inscrivent dans l'héritage des imitateurs et des traducteurs latins de La Fontaine, dont les ouvrages étaient destinés « à des fins pédagogiques »<sup>22</sup>. Enfin, les traductions du théâtre se rattachaient à la pratique scolaire. Elles portaient sur des morceaux choisis d'auteurs classiques, en particulier le récit de Thérémène et le songe d'Athalie, soulignant l'importance de la pièce biblique au collège et une lecture partielle de *Phèdre*, qui n'apparaît pas dans les programmes scolaires.

Cependant, la poésie néo-latine faisait écho à la poésie du temps. Les nombreuses traductions de Jacques Delille symbolisaient la fortune des genres didactiques et descriptifs, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les poètes néo-latins composaient également des épigrammes où s'associaient à la brièveté, l'esprit (*argutia*) et la grâce (*venustas*). Une majorité d'entre elles ne renvoyaient pas à un contexte précis et portaient sur les médecins, les compilateurs ou les mauvais poètes. Elles prolongeaient une pratique scolaire héritée des collèges jésuites et se réclamaient de Martial. Leur conformisme, cependant, signale que le véritable modèle était la tradition française, qui réduisit le genre à un « bon mot de deux rimes orné »<sup>23</sup>.

La vogue du genre de l'ode civique, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, fut également latine. Les éloges du pouvoir représentent, dans notre bibliographie, environ 280 poèmes, et le chiffre augmenterait

<sup>20</sup> Voir Paul GERBOD, « La production littéraire des enseignants (1800-1950) », *Histoire de l'éducation*, 1980, 9, p. 27-40.

<sup>21</sup> Jean-Noël PASCAL, *La Fable au siècle des Lumières, 1715-1815. Anthologie des successeurs de La Fontaine, de La Motte à Jauffret*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, CNRS, 1991, p. 7.

<sup>22</sup> Jean-Pierre COLLINET, *La Fontaine et quelques autres*, Genève, Droz, 1992, p. 38.

<sup>23</sup> Nicolas BOILEAU, *Art poétique*, II, v. 103-104, 1872.



considérablement si une meilleure conservation des compositions scolaires, publiées ou adressées aux ministères, permettait qu'on les prît en compte. Le Consulat et l'Empire concentrent plus de la moitié des publications, avec des poèmes de Paul-Gabriel Le Preux, de Pierre Crouzet, de Paul-Henri Marron ou de Louis-François Cauchy, qui furent les chroniqueurs latins des conquêtes napoléoniennes. Après le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il adresse à Bonaparte des vers qui célèbrent le retour des « jours paisibles » (« *serenos [...] dies* ») :

*Exit tenebris Gallia squallidis :  
Augusta sanctum lex relevat caput :  
Partes coruscans lux vigorque  
Imperii redeunt in omnes. [...]  
Tuque, ô ! serenos qui revocas dies,  
Invicte consul, vive diu et vale !  
Succumbe nec rebus secundis,  
Aurea dum tibi fata currunt !*

La France quitte les hideuses ténèbres ; la sainte loi relève sa tête sacrée ; la lumière étincelante et la force de l'autorité font leur retour de partout. [...] Et toi, ô toi qui fais revenir les jours paisibles, consul invaincu, vis longtemps et porte-toi bien ! Et ne te laisse pas aller aux douceurs de la prospérité, tandis que ton destin doré suit sa course<sup>24</sup> !

Chez les Bourbons, Louis XVIII est davantage célébré en vers latins que Charles X ou que le duc d'Angoulême. La vingtaine d'odes sur la mort du duc de Berry, assassiné le 14 février 1820, et sur la naissance ou le baptême du duc de Bordeaux le 29 septembre 1820, illustre la spontanéité de la parole de gloire et le rôle de l'émotion dans l'impulsion de l'écriture.

Enfin, la poésie néo-latine du XIX<sup>e</sup> siècle ne fut pas hermétique à l'inspiration romantique. La fortune latine de Lamartine fut contemporaine des *Méditations poétiques* (1820). Les traductions latines des poètes romantiques, ceux en particulier du cénacle de *La Muse française* (1818-1824), portaient de préférence sur des passages rappelant l'esthétique classique. Cependant, ces traductions signalaient l'intérêt de l'institution pour un lyrisme nouveau, dont on retrouve la trace chez Rimbaud, en latin et en français :

*Tacito spectacula visu  
Attonitus contemplabar : pectusque calentis*

<sup>24</sup> Paul-Henri MARRON, *In pacis festo, XVIII brumarii die, anni a Republica condita X, a Gallis celebrato*, Parisiis, e typis P. Didot natu majoris, [1799], v. 29-32 et 65-68.

*Insinuabat amor ruris*<sup>25</sup>.

Je ne parlerai pas, je ne penserai rien :  
Mais l'amour infini me montera dans l'âme<sup>26</sup>.

« *Franciscae meae laudes* » de Baudelaire, un hapax dans le corpus néo-latin

Le poème « *Franciscae meae laudes* » de Baudelaire offre un contenu subversif remarquable, au XIX<sup>e</sup> siècle, en raison de son ambiguïté. Écrit en vue d'effets de double sens qui le rendent difficile à traduire, il semble moins élaboré dans le cadre d'un projet poétique néo-latin, que par anticipation des problèmes de traduction qu'il pose. Il symbolise la réception du latin au XIX<sup>e</sup> siècle et l'oubli d'une poésie néo-latine plus conventionnelle, qui fut pourtant très largement majoritaire. Le poème fait usage d'un latin scandaleux, « instrument du morcellement », « *moississure des styles rances* »<sup>27</sup>. Cette conception de la langue morte a éclipsé le reste de la poésie néo-latine. Le poème de Baudelaire symbolise une étape de la révision des héritages antiques et médiévaux. Il se rattache, non pas au corpus néo-latin, mais à l'école décadente, à la bibliothèque de Des Esseintes, au *Latin mystique* (1892) de Remy de Gourmont, aux *Mimes* (1893) de Marcel Schwob et aux *Latineries* de Jean Richepin, autrement dit à la littérature française.

### III. *La fortune des vers latins*

L'apparente facilité à publier des vers latins, au collège, a pu nourrir des rêves de succès littéraire chez des collégiens comme Rimbaud. Cependant, les publications néo-latines préparaient plus souvent des carrières d'avocat, de juge ou de professeur. Elles correspondaient moins au modèle du « recueil poétique, comme première œuvre d'écrivains »<sup>28</sup>,

<sup>25</sup> Arthur RIMBAUD, « Ver erat », in André GUYAUX (ed.) *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 2009, p. 9 : « Stupéfié, je contemplais ces spectacles avec recueillement. Et l'amour de la chaude campagne pénétrait mon âme » (Traduction de Marie-France DE PALACIO.)

<sup>26</sup> Arthur RIMBAUD, « Sensation », in André GUYAUX (ed.) *Œuvres complètes*, *op.cit.*, p. 16.

<sup>27</sup> Jean DE PALACIO, « Parler latin en français ou l'écolier limousin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in Laurence RICHER (dir.), *La Réception du latin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*. *op. cit.*, p. 247. Jean de Palacio cite Remy DE GOURMONT, *Esthétique de la langue française*, Paris, Mercure de France, 1899, p. 295.

<sup>28</sup> Christophe CHARLE, « Le champ de la production littéraire », in Henri-Jean MARTIN, Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. III, *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Promodis, 1984, p. 129.

qu'à un usage mondain du latin et du grec, que Paul Valéry, en 1945, comparait encore à des « *mots de passe* »<sup>29</sup>. D'autre part, un envoi d'odes civiques d'élèves, à un recteur ou un ministre, profitait à l'encadrement d'un collège, en particulier sous l'Empire et la Restauration, où la discipline était un problème politique.

La fortune des vers latins s'inscrit dans un contexte plus général où la célébration du pouvoir échappait à l'incitation des ministères, en raison du renoncement au mécénat d'État. La majorité des poètes néo-latins ne répondaient à aucune commande. Cependant, ils étaient nombreux à demander une contrepartie à leur poème, en inscrivant leur envoi, par exemple, dans le cadre de la querelle sur l'indemnisation des émigrés. Les archives de la Maison du roi conservent, d'autre part, les vers latins d'un petit nombre de « poètes misères », qui sollicitaient des encouragements littéraires. L'exemple de Simon-Abel Lonqueüe est remarquable, en raison du grand nombre de lettres conservées et de l'importance de sa production néo-latine. Vicaire épiscopal à Versailles, Lonqueüe fit l'éloge du culte de l'« Être suprême » puis fut, sous l'Empire, employé au ministère de la Marine et professeur de rhétorique. Il perdit son emploi ou anticipa son départ à la retraite au retour des Bourbons. Poussé par la nécessité, il composa une œuvre poétique en latin et prétendit plusieurs fois avoir été nommé « en bon lieu le poète lyrique latin de la Restauration ». Il s'attribuait des amitiés politiques. Deux recommandations de députés ultras lui valurent une poignée d'aumônes de cent francs, de la part du département des Beaux-Arts.

*Édition des vers latins et fortune politique de l'Hermes romanus*

Sous la Restauration, des revues comme l'*Hermes romanus* ou *Mercure latin* (1816-1819), l'*Almanach des muses latines* (1817-1819) ou l'*Apis romana. Journal de littérature latine* (1821-1823), publiaient des poèmes néo-latins. D'autres périodiques jouèrent ensuite un rôle comparable comme la *Gazette spéciale de l'instruction publique et du clergé* (1838-1848), la *Revue de l'instruction publique* (1840-1870) ou *Le Cahier d'honneur* de Montpellier (1868-1874). Si les publications de la Restauration étaient littéraires et s'adressaient à un public de lettrés, celles des années 1830 et de la seconde moitié du siècle, en revanche, s'inscrivaient dans un marché du livre scolaire en plein essor, qui contribua à l'identification de la poésie néo-latine à la composition de collège. Le même phénomène de rattachement au milieu scolaire

<sup>29</sup> Paul VALÉRY, *Cahiers*, édition établie, présentée et annotée par Judith ROBINSON, Paris, Gallimard, 1974, t. II, p. 1874, cité in Françoise WAQUET, *Le Latin ou l'empire d'un signe, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 256.

se remarque dans les publications non périodiques, surtout après l'essoufflement de la vogue de l'ode civique. Les tirages en brochures, entre quatre-vingts exemplaires in-8° et cinq cents exemplaires in-4°, reflétaient un marché de la poésie maintenu dans une « économie traditionnelle de l'imprimé »<sup>30</sup>. Les manuels de vers latins se partageaient entre l'imprimeur dominant, Delalain, et son jeune concurrent Hachette.

Dans l'ensemble des publications néo-latines, l'*Hermes romanus* fut un exemple, dont l'héritage se prolongea pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. La revue incarnait, aux yeux des contemporains, les derniers feux d'une latinité vivante. Elle intervenait à la fin de la période 1750-1830, qui était considérée comme l'âge d'or des humanités. Elle renvoyait à une génération arrivée aux responsabilités à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et revenue au pouvoir après la Révolution. L'éditeur de l'*Hermes romanus*, Joseph-Nicolas Barbier-Vémars, était un proche de l'abbé Nicolle, recteur de l'académie de Paris, qui lui ouvrit les portes du cabinet du duc de Richelieu. Il fut également présenté à Louis XVIII, sur une recommandation du duc d'Escars (ou des Cars). Ce lien le rattachait à Monsieur, futur Charles X, et au parti ultra. Cependant, l'*Hermes romanus* comptait parmi ses abonnés le comte Louis-Emmanuel Corvetto, ministre des Finances et ancien comte d'Empire, ou le vicomte Joseph-Henri-Joachim Lainé, ministre de l'Intérieur et royaliste constitutionnaliste. La revue reflétait la politique de réconciliation et d'unité nationale voulue par Louis XVIII. Elle put également incarner une forme d'unanimité des courants politiques sur les questions d'éducation. Sa présentation au roi fut conçue dans cet esprit et Barbier-Vémars en retint principalement cette « pensée du monarque qu'« il n'y a que ceux qui savent bien le latin qui sachent le français »<sup>31</sup>. L'aphorisme était un mot d'ordre politique, que les défenseurs des humanités reprirent tout le XIX<sup>e</sup> siècle et tant que dura la querelle du latin.

### **Conclusion**

La poésie néo-latine française du XIX<sup>e</sup> siècle a connu une vitalité comparable à celle des autres pays d'Europe. L'impression d'une pratique réduite à quelques humanistes tardifs (« *belated humanists* »<sup>32</sup>)

<sup>30</sup> Frédéric BARBIER, « Une production multipliée », *Histoire de l'édition française*, t. III, *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, op. cit., p. 117.

<sup>31</sup> Joseph-Nicolas BARBIER-VÉMARS, « Présentation de l'*Hermes* au roi », *Hermes romanus ou le Mercure latin*, 1817, 13, p. 605.

<sup>32</sup> Jozef IJSEWIJN, *Companion to Neo-Latin Studies*, I : « History and diffusion of neo-latin literature », *Supplementa Humanistica Lovaniensia*, 1990, 5, p. 138.

peut être rapportée au sentiment que les poètes néo-latins avaient de leur propre pratique, aux témoignages acerbes de Jules Vallès, dans *L'Enfant* et *Le Bachelier*, ou à la fortune de « *Franciscae meae laudes* » et du latin décadent dans la littérature française. Elle correspond au climat d'instabilité des programmes scolaires, à la querelle du latin et à l'abandon progressif de la pédagogie formaliste. Elle s'explique par la discrétion des Français dans les concours internationaux de poésie néo-latine comme le *Certamen Hoeufftianum* (1845-1978) ; elle s'explique aussi par l'absence de poètes néo-latins nationaux de la renommée de Giovanni Pascoli et de Léon XIII. Elle naît du manque de formes institutionnelles de valorisation des vers latins, après leur suppression du concours général, et du renoncement plus général des institutions culturelles françaises aux concours de poésie à sujet officiel, au profit du parrainage de recueils déjà parus<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Voir Lise SABOURIN, « Poètes et poésie à l'Académie française au XIX<sup>e</sup> siècle (1803-1914) », *Francofonia*, 2014, 67, p. 139-156.

# Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

## DOSSIER THÉMATIQUE

---

**Maria PODZOROVA, Ninon DUBOURG**

Utiliser l'histoire : regards croisés sur la discipline historique

**Anna SHAPAVALOVA**

La fabrique d'un mythe fondateur ancré dans l'avenir : la rhétorique interventionniste lors des procès-spectacles en URSS

**Sophie DE CHIVRÉ**

La reine Victoria et ses enfants : une approche historique des photographies de groupe en famille au XIX<sup>e</sup> siècle

**Kevin GUILLAS-CAVAN**

Interpréter changements et continuités en Allemagne : un retour à l'approche gerschenkronienne de l'histoire

**Paraskevi MICHAILIDOU**

Histoire, archéologie et construction de la nation : le cas de la Grèce

## VARIA

---

**Kevin BLARY**

Corps de femmes, corps de la Ville : pour une analyse spatiale de l'*Historia Naturalis* de Pline l'Ancien

**Nataliya YATSENKO**

« Voyage sur une autre planète » : les lecteurs et assistants de français dans les facultés soviétiques vus par eux-mêmes (1958-1991)

## RÉSUMÉS DE THÈSE

---

**Baptiste COLLIN**

Berlin-Ouest et Paris à travers les squattages, de 1945 à 1985. Un mode d'action au carrefour de motivations, de buts et de stratégies conflictuelles

**Sévrine DAGNET**

Le nom dans les grammaires françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : définitions, classements et détermination

**Raja GMIR**

La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique

**Jeanne IMBERT**

Édouard Dujardin : un cas exemplaire au sein du symbolisme. Genres et formes (1885-1893)

**Romain JALAMBERT**

Les vers latins en France au XIX<sup>e</sup> siècle

**Pascal MONTLAHUC**

Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III<sup>e</sup> siècle a. C. jusqu'à l'avènement des Antonins

**Delphine PIÉTU**

« Goss's de la rue, goss's du pavé ». Enfants et adolescents des milieux populaires dans l'espace public parisien de 1882 aux débuts des années 1960

## COMPTE RENDUS DE LECTURE

---

**Claude CALAME et Pierre ELLINGER**

*Du récit au rituel par la forme esthétique. Poèmes, images et pragmatique culturelle en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (Eléonora COLANGELO)

## RÉSUMÉS, MOTS CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

---

